



ANTI-ALGUES CHOC

Application

Effet curatif pour rattraper une eau contenant des algues résistantes.

Caractéristiques

- Très forte teneur en matières actives.
- Fonctionne en curatif en détruisant tous les types d'algues, même les plus résistantes (« moutardes », « noires », « roses », etc.) et peut fonctionner en préventif, en prévenant l'apparition des algues.
- Contient du cuivre sous forme complexée de manière à éviter d'éventuelles colorations sur les revêtements ou les cheveux des baigneurs.
- Compatible avec tout équipement de filtration.
- Compatible, à l'état dilué, avec les désinfectants et auxiliaires de traitement employés en piscine.
- Incompatible avec le P.H.M.B. et **tout autres produits à base de cuivre**.
- Efficace quel que soit le pH de l'eau à traiter.
- Ne modifie pas le pH de l'eau traitée.
- Conservation prolongée du produit concentré sous réserve de stockage à une température inférieure à 40°C.

Mode d'emploi

EN CAS D'ENVAHISSEMENT IMPORTANT D'ALGUES OU POUR ÉLIMINER DES ALGUES TRÈS RÉSISTANTES

Mesurer le pH et si nécessaire l'ajuster entre 7,0 - 7,4 en adéquation avec le traitement de désinfection régulière.

Brosser éventuellement à l'aide de **hth Brosse de Fond** les endroits où elles se sont développées. Effectuer cette opération régulièrement si nécessaire.

Verser 1/4 litre de **hth Anti-algues Choc** par tranche de 25 m³ d'eau du bassin. Verser le produit, en l'absence impérative de baigneurs, directement dans l'eau, en le répartissant le plus possible autour du bassin, filtration en marche, le soir de préférence.

Vérifier le bon fonctionnement du système de filtration. En cas de présence abondante d'algues et en association avec le produit **hth Anti-algues Choc**, laisser tourner la filtration 24H/24 jusqu'à l'élimination des algues.

Si nécessaire, évacuer les débris d'algues déposés au fond de la piscine à l'aide du balai **hth Aspirateur Manuel**, position du filtre « Egout » ou « Waste ».

Effectuer éventuellement (en cas d'eau très trouble) une floculation-précipitation à l'aide de **hth Clarifiant Choc**.

NOTA 1 : Ne pas utiliser avec d'autres produits à base de cuivre.

NOTA 2 : L'utilisation de ce produit ne doit pas dispenser l'usage de désinfectant à une teneur correcte (chlore, brome)

NOTA 3 : Ne pas faire de traitement choc (chlore ou oxygène) dans les 48 heures avant ou après avoir versé **hth Anti-algues Choc**.

NOTA 4 : Bien respecter la fréquence d'utilisation d' **hth Anti-algues Choc** (un traitement tous les 3 mois maximum) : sinon risque de surdosage.

Composition

Contient du triéthanolamine, du chlorure d'alkylbenzylammonium et un complexe cuivré

Sécurité



N – Dangereux
pour l'environnement



C - Corrosif

Attention ! ce produit présente des risques pour la santé et l'environnement ; se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (pour les différents intervenants du réseau de distribution) et aux conseils de mises en oeuvre et aux phrases de risques et de sécurité indiquées sur les emballages.

